



COMITE DES FETES DE SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE

Compte-rendu de l'Assemblée générale extraordinaire du jeudi 10 mars 2016

Présents : Mesdames Mercier, Halotel, Rambaud.

Messieurs Lefebvre, Leblanc, Guénet, Halotel, Queval, Cabrelli, Mercier, Bachelet,

Commission Municipale : Monsieur Saint, Madame Jourde, Monsieur Cordier

Excusés : Mesdames Tuna, Paviot

Monsieur Paviot

David Lefebvre ouvre la séance à 20h30.

David Lefebvre annonce qu'il quitte la présidence du comité des fêtes pour raisons professionnelles et procède au renouvellement du Bureau.

Olivier Leblanc propose sa candidature pour la Présidence. Elle a été votée à l'unanimité par vote à main levée.

Le nouveau président procède à la création du Bureau :

Pour le poste de secrétaire, Auriane Rambaud présente sa candidature qui a été votée à l'unanimité à main levée.

Pour le poste de trésorier, René Cabrelli présente sa candidature qui a été votée à l'unanimité à main levée.

Les membres actifs du comité des fêtes sont :

Daniel Bachelet

Jean-Luc Guénet

David Lefebvre

Christian Queval

Loréna Tuna

Michèle Paviot

La liste des membres actifs reste bien évidemment ouverte.

Monsieur Cordier voudrait savoir où se trouvent les statuts du cdfêtes. Le président lui répond que les statuts de 1977 se trouvent au bureau et seront communiqués sur sa demande.

Compte-rendu de l'Assemblée générale du jeudi 10 mars 2016

Approbation à l'unanimité du PV de l'Assemblée générale ordinaire du lundi 8 février 2016.

Information sur l'article du courrier cauchois

L'article a été publié sans qu'il ait été communiqué au et validé par le Bureau.

Dans l'article, René Cabrelli a été cité pour des propos qu'il n'a pas tenus, précision formulée oralement par René lors de la réunion. De plus, il a souligné que lors de la remise des comptes, il n'avait pas effectué de retour en arrière concernant les subventions de la mairie.

Organisation structurelle du cdfêtes.

Olivier Leblanc souhaite une refonte des statuts du cdfêtes et propose un document afin de préciser les actions et les travaux du cdfêtes.

L'idée serait d'inscrire dans les textes ce document soit dans le règlement intérieur soit en modifiant les statuts afin d'instaurer six commissions reprenant les principales grandes activités du cdfêtes..

Monsieur Saint suggère de discuter des statuts du cdfêtes et des liens avec la municipalité lors d'un entretien avec le Président. Monsieur Saint rappelle que la commune reste responsable en dernier ressort des différentes manifestations organisées par le cdfêtes. Monsieur le Maire estime qu'il est responsable de la gestion du Cdfêtes.

Cependant, il souligne également que la trésorerie en cours est trop importante au regard de la loi ce que le Président et le Trésorier lui contestent. Le président précise que toutes les manifestations organisées nécessitent une trésorerie pour assurer les avances de dépenses.

Le Président déclare que le budget prévisionnel sera toujours réalisé en proportion de la trésorerie disponible que nous nous efforçons de maintenir.

Olivier Leblanc propose la création d'une commission pour la rédaction d'un règlement intérieur et une modification éventuelle des statuts prenant en compte le fonctionnement actuel du comité. Cette commission est composée de :

Olivier Leblanc

Daniel Bachelet

Jean-Luc Guénet

Auriane Rambaud

René Cabrelli

Nous proposerons à Michèle Paviot.

Le règlement intérieur et les statuts modifiés seront diligentés à Monsieur le maire qui les soumettra au conseil municipal pour approbation.

Organisation des manifestations prévues.

Les contrats des manifestations de la Saint-Georges avec les associations Théâtralement Vôtre et l'entreprise musicale et de la fête du village avec l'intervention de l'Epi Bouquetot seront signés dans la semaine du 14 mars 2016..

Olivier Leblanc et René Cabrelli ont commencé à mettre en place un programme reprenant l'ensemble des manifestations organisées par le cdfêtes.

David Lefebvre va établir un contrat avec la compagnie du cirque afin de faire venir quelques manèges pour enfants.

Concernant la billetterie, le cdfêtes lancera un appel aux bonnes volontés dans le listing afin de solliciter de l'aide pour les ventes de billets et pour l'organisation même de la manifestation :

- une personne pour la vente de billets sur place et sur réservation,
- une personne pour le placement,
- une personne en liaison avec le technicien et l'artiste,
- deux personnes pour la buvette,
- des volontaires pour positionner correctement les chaises après chaque manifestation.

Concernant la manifestation de l'Epi Bouquetot, devra être demandé à la mairie un arrêté pour le parking et les espaces publics.

Le cdfêtes doit prévoir les repas des 24 animateurs et la location du chapiteau.

Le salon de la peinture a reçu de la part de monsieur Bouillon une subvention de 2 000 euros qui sera remise en septembre afin de faire face à un investissement de matériel qui s'élève à 2 566 euros.

Olivier Leblanc a donné son autorisation pour la dépense de l'habillage des panneaux.

Nous vous invitons à la prochaine réunion **du jeudi 31 mars 2016 à 20h30 à la Grange.**

Le Président
Olivier Leblanc

La Secrétaire
Auriane Rambaud